Gmail

Cannes Beach Renaissance <cannesbeach.association@gmail.com>

Suivi des problèmes urgents constatés dans la résidence

2 messages

Cannes Beach Renaissance <cannesbeach.association@gmail.com> 12 février 2025 à 17:05
À : Xavier Bruez <x.bruez@etude-aj.fr>
Cc : PETRUZZELLI Gherda <gherda.petruzzelli@immodefrancepaca.com>, coordinateur.cb@bogatyrprestige.com, Cannes beach Propriétaire <emmanuel.dasilva.cs@gmail.com>, vitodua1@gmail.com

Monsieur Bruez,

Suite à notre entretien après votre réunion du conseil syndical aujourd'hui, nous souhaitons vous rappeler les points que nous avons abordés et dont vous avez constaté l'urgence sur place.

1. Fuite d'eau chaude majeure

Nous vous avons montré en direct une importante fuite d'eau, signalée depuis des mois dans nos rapports (1937). Cette fuite d'eau chaude représente un coût significatif pour la copropriété et risque de causer des dégâts considérables en cas de rupture. En discutant avec Engie dans les garages, ils nous ont confirmé que si cette fuite venait à céder, les dommages seraient très importants. Vous avez pu constater par vous-même son ampleur, prendre des photos, et vous nous avez demandé de vous envoyer un e-mail pour que ce problème soit traité rapidement.

2. Autres fuites signalées

Nous vous avons également montré d'autres fuites que nous avions déjà signalées et sur lesquelles nous nous étions battus pour qu'elles soient curées, ce qui a été fait comme demandé (1880). Cependant, M. Barraud avait bien précisé que les tuyaux devaient être changés, ce qui n'a pas été fait. Résultat : les fuites recommencent. Vous avez pris des photos et nous avez assuré que vous alliez faire intervenir rapidement pour résoudre définitivement ces problèmes.

3. Problèmes à l'accueil de la résidence

Nous vous rappelons également le problème d'une chaise abandonnée dans l'accueil, en mauvais état et très sale, qui donne une image encore plus dégradée de la copropriété. De plus, une armoire se trouve toujours près du local de la sécurité, alors qu'elle n'a pas lieu d'y être. Vous avez convenu de prendre en charge la résolution de ces désagréments.

4. Zone nettoyée en novembre – nécessité d'une solution durable

Concernant la zone qui avait été nettoyée en novembre (côté Rose des vents) et où de nombreux détritus avaient été retirés, nous avions proposé à plusieurs reprises d'installer une tôle percée pour éviter que le problème ne se reproduise. Nous en avions déjà discuté par le passé et en avons reparlé aujourd'hui. M. Barraud avait lui-même proposé une alternative plus économique et plus durable : fixer des plaques en métal. Vous nous avez confirmé aujourd'hui que si M. Barraud était prêt à réaliser cette intervention, vous accepteriez cette solution. Si besoin, certains membres de l'association peuvent l'assister.

Comme nous vous l'avons dit, si ce problème n'est pas définitivement réglé, la zone se retrouvera dans le même état d'ici quelque temps, et il faudra encore financer un nouveau nettoyage. Nous constatons régulièrement que les actions entreprises ne sont faites qu'à moitié, ce qui nous oblige à recommencer en permanence. Nous comptons donc sur vous pour faire en sorte que ce problème soit traité une bonne fois pour toutes.

Nous vous remercions par avance de traiter ces problèmes rapidement et de nous tenir informés des actions engagées afin d'assurer un suivi.

Dans l'attente de votre retour,

Cordialement,

Pour l'Association Cannes Beach Renaissance

CANNES BEACH
RENAISSANCE

Résidence Cannes Beach XC09
11, Avenue Pierre Semard - 06150 CANNES
cannesbeach.association@gmail.com
Tel. 06.03.75.45.40
www.cb-renaissance.fr

Xavier Bruez <x.bruez@etude-aj.fr> 12 février 2025 à 18:49
À : Cannes Beach Renaissance <cannesbeach.association@gmail.com>
Cc : PETRUZZELLI Gherda <gherda.petruzzelli@immodefrancepaca.com>, "coordinateur.cb@bogatyrprestige.com" <coordinateur.cb@bogatyrprestige.com>, Cannes beach Propriétaire <emmanuel.dasilva.cs@gmail.com>, "vitodua1@gmail.com" <vitodua1@gmail.com>

Monsieur,

Ensuite à votre mail, je vous confirme avoir demandé à M PAPAZIAN de demander l'intervention de GEP.

Concernant l'accueil, je n'ai pas d'avis.

Concernant la zone nettoyée en novembre côté Rose des vents, je laisse le soin à M BARAUD d'étudier la faisabilité de mettre des plaques.

Cordialement,

Xavier BRUEZ

SCP EZAVIN THOMAS

Administrateurs Judiciaires

1 Rue Alexandre Mari

06300 NICE

Tél. : 04.93.62.76.60

Données personnelles : les données à caractère personnel collectées dans le cadre des traitements mis en œuvre lors de l'exécution des missions commerciales et civiles, de représentation et d'administration confiées par les juridictions et les pièces justificatives y afférentes sont enregistrées dans un fichier informatisé par la SCP EZAVIN THOMAS durant la durée du mandat confié par décision judiciaire. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant par courrier la direction générale de la SCP EZAVIN THOMAS à l'adresse suivante : Direction générale SCP EZAVIN THOMAS, 1, Rue Alexandre Mari, 06300 NICE.

De : Cannes Beach Renaissance <cannesbeach.association@gmail.com>
Envoyé : mercredi 12 février 2025 17:06
À : Xavier Bruez <x.bruez@etude-aj.fr>
Cc : PETRUZZELLI Gherda <gherda.petruzzelli@immodefrancepaca.com>; coordinateur.cb@bogatyrprestige.com; Cannes beach Propriétaire <emmanuel.dasilva.cs@gmail.com>; vitodua1@gmail.com
Objet : Suivi des problèmes urgents constatés dans la résidence

[Texte des messages précédents masqué]